



SECTION
DEL'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

CTL du 3 juillet 2018:

Ordre du jour

- 1 - Adoption du PV du 22 février 2018
- 2 – Transfert de la mission de gestion comptable et financière des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (pour avis) ;
- 3 – Transfert de la mission de gestion comptable de deux budgets (centre de gestion 37 et SATESE 37) de la Trésorerie de Tours Ville et Métropole vers la Paierie Départementale (pour avis) ;
- 4 - Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie hospitalière et amendes (pour avis) ;
- 5 - Organisation de l'accueil au CDFiP de Tours Champ-Girault (pour avis) ;
- 6 - Organisation du CPS Relais (pour information)
- 7 - Fusion des services de la publicité foncière (pour information).
- 8 - envoi des bulletins de paie au format papier (pour information)
- 9 - Questions diverses

1 – le PV du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité.

2 – La Direction informe que le regroupement de la gestion administrative des EHPAD a pour but de spécialiser les postes comptables par métier, afin d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur.....

Cette démarche initiée nationalement peut être décliné localement en ce qui concerne sa mise en œuvre.

Une première étape avait donné lieu au regroupement de 4 EHPAD à la trésorerie de Ligueil. Elle en accueillera un 5ème.

La trésorerie de Chinon gèrera 5 EHPAD, et celle de Neuillé Pont Pierre 6.

Impact sur les emplois dans le tableau ci-dessous :

POSTE RECEVANT			
POSTE DONNANT	T. de Chinon	T. de Ligueil	T. de Neuillé-Pont-Pierre
T. d'Amboise-Pocé	0	0	1
T. de Joué-lès-Tours	0	0	0
T. de Langeais	1	0	0
T. de Loches	0	0	0
T. de L'Ile-Bouchard	1	0	0
T. de Vouvray	0	0	1
TOTAL	2	0	2

La Direction verra les agents concernés à la rentrée de septembre, pour les informer de leurs droits, et aussi pour en tirer les conséquences au niveau catégoriel en fonction des agents qui souhaitent suivre, ou non, leur mission.

F.O.-DGFIP37 a interrogé la Direction sur la gestion de l'argent de poche et des valeurs inactives des hébergés : il est probable qu'un régisseur soit nommé par EHPAD pour cette mission.

Vote : **F.O.-DGFIP37**, CGT, Solidaires : contre
CFDT : abstention

3 - La Trésorerie de Tours Ville Métropole va transférer à la Paierie Départementale la gestion comptable et financière de 2 budgets : le CDG 37 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 37) et le SATESE 37 (Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux). il n'est pas prévu de transférer un emploi de la Trésorerie de Tours Ville Métropole vers la Paierie Départementale.

Vote : **F.O.-DGFIP37**, CGT, : contre
Solidaires : abstention
CFDT : pour

4 – Une majorité des agents de la Trésorerie Hospitalière et Amendes a souhaité modifier ses horaires d'ouverture au public, afin d'assurer leur mission dans des conditions plus satisfaisantes . Il est proposé d'aligner les horaires du poste sur ceux du Centre des Finances publiques de Tours, à savoir :

- ouverture le matin de 8 h 30 à 12 h 00 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 00 ;
- fermeture le mercredi.

Entrée en vigueur immédiate

Vote : CGT : abstention
F.O.-DGFIP37, Solidaires, CFDT : pour

5 - La création d'une structure autonome en charge de l'accueil du site de Tours Champ-Girault est retenue. Ce service sera géré par un inspecteur divisionnaire. Il sera composé de 6 B et 6 C (dont un B et un C rattachés au SIP Sud Est)

La caisse continuera d'être assurée par les agents du SIP Sud Est.

F.O.-DGFIP37, constatant la création d'une banque d'orientation devant être tenue par 2 agents, a demandé si les emplois seraient créés en conséquence : la Direction a répondu qu'au vu du protocole de fonctionnement du service d'accueil avec les 2 services des Impôts des Particuliers. Le responsable de l'accueil pilotera son service avec l'effectif disponible de l'équipe dédiée et les agents des SIP seront appelés en renfort lorsque le flux des usagers le nécessitera. La préfiguration sera effective au 1^{er} septembre 2018, la création définitive au 1^{er} janvier 2019.

La création de ce service est un élément de reconnaissance pour les agents et pour le responsable.

Vote : **F.O.-DGFIP37**, CFDT : pour
CGT, Solidaires : abstention

6 -Les CPS sont des centres de contacts à distance (téléphone, courriel et courrier). Ils n'accueillent pas physiquement le public et l'accueil téléphonique des usagers est assuré sans interruption de 8 h 30 à 19 h 00, du lundi au vendredi.

Il existe 4 CPS qualifiés de « fixe » (opérationnels toute l'année), 8 CPS dits « relais » (CPS dépendant d'un CPS fixe ou rattaché et fonctionnant pendant les 7 mois de pic d'activité)

La DDFIP d'Indre-et-Loire bénéficie de l'implantation d'un CPS rattaché et d'un CPS relais.

Les besoins en emplois du CPS relais sont déterminés par la Direction générale et sont pourvus par l'affectation d'agents faisant partie de l'EDR.

Les CPS rattachés et relais de Tours bénéficient d'un environnement de travail de haute qualité, tant au plan immobilier que des installations matérielles. De ce fait, et compte tenu de l'instauration prochaine du prélèvement à la source, la DDFiP d'Indre-et-Loire estime qu'elle dispose d'un potentiel sérieux pour proposer la reconversion de ces structures en un centre de contact.

Les précisions sont apportées pour les modalités départementales d'affectation et de gestion de l'EDR au CPS Relais :

Agents volontaires

Agents nouvellement affectés dans le cadre du mouvement national

Agents nouvellement affectés dans le cadre du recrutement local

Agents désignés par le responsable de la division stratégie et contrôle de gestion.

Contrairement à ce que prévoit la note nationale, la gestion des agents EDR affectés au CPS reste confiée au responsable du CPS en lieu et place du service de la stratégie.

7 – La fusion des SPF de l'Indre et Loire est reportée au 1^{er} semestre 2020, car il n'y a pas actuellement homogénéité dans les délais de publication des quatre services.

Le nouveau service sera implanté sur le site de Tours Champ-Girault.

Le maintien d'une antenne à Loches et à Chinon entre dans le champ des possibles, à condition que le nombre d'agents soit suffisant pour assurer un service de qualité.

8 - La DGFIP déploie le projet de dématérialisation du bulletin de paye qui concernera à terme l'ensemble des agents de la fonction publique de l'État (cf. [décret n° 2016-1073 du 3 août 2016](#)).

Pour la DDFiP d'Indre-et-Loire 88 % des agents ont déjà adhéré au dispositif. Elle cessera l'envoi du bulletin de paye au format papier après la paye de septembre 2018, sauf pour les agents qui ne pourront accéder à l'ENSAP ou pour ceux qui en feront expressément la demande.

Les agents seront informés de ces nouvelles modalités pratiques par courriel et par un message sur l'intranet local.

9 – **F.O.-DGFIP37** a interrogé la Direction sur la libération des places de parking au sous-sol du Champ Girault. L'information sera communiquée à l'ensemble des agents prochainement après avoir fait le point sur l'avancement des travaux.

Nous avons été informés qu'il y avait actuellement trois candidats au poste de caissier à Béranger, et qu'un nouvel appel à candidature sera lancé.

Séance levée à 12h20

Vos élus F.O.-DGFIP37 : Gilles LAVERGNE – Sylvie AKHBARI